

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Séance du lundi 14 décembre 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 15/12/2020

Présents : 14

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Stephanie GAILLARD

L'an deux mille vingt et le quatorze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

Représentés: Pierre DUPONT

Absents:

Objet: Avenant n°2 Crématorium - 2020_065

La commune de Saint Cernin a confié la délégation du service public de crémation à la société SNC représentée par Monsieur Denis DABRIGEON. Suite à la fin des travaux, la société nous propose d'adopter l'avenant n°2 joint à la présente qui détail notamment le règlement du service, la redevance versée à la collectivité et la convention de gestion des concessions.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant au contrat de concession pour le Service Public de Crémation en annexe de la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 16 DEC. 2020
et publication ou notification du 16 DEC. 2020

Le Maire,
A. DUJOLS,



PREFECTURE DU CANTAL

16 DEC. 2020

BUREAU DU COURRIER